



Mémoire présenté au
Comité permanent de la justice et
des droits des personnes
chargé d'étudier le projet de loi C 452
modifiant le Code criminel
(exploitation et traite de personnes)
(Chambre des communes)
Mai 2013

5999, Marseille
Montréal
H1N 1K6
www.afeas.qc.ca
info@afeas.qc.ca

Rédaction: Madeleine Bourget

PRÉSENTATION DE L'AFEAS

Une association d'éducation et d'action sociale

Organisme sans but lucratif fondé en 1966, l'Afeas regroupe 10 000 Québécoises qui travaillent bénévolement au sein de 250 groupes locaux répartis dans 11 régions. L'Afeas a pour mission de défendre les droits des femmes et de travailler à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. C'est par l'éducation et l'action sociale concertée qu'elle concourt à la construction d'une société fondée sur les valeurs de paix, d'égalité, d'équité, de justice, de respect et de solidarité. L'Afeas remplit sa mission grâce à l'engagement de ses membres qui, individuellement, y adhèrent année après année.

L'Afeas est une organisation "terrain". Sa structure démocratique favorise l'expression des points de vue de ses membres sur les enjeux sociaux et sur les orientations de leur organisation. Une forte proportion de ses membres a plus de 45 ans et vit en dehors des grands centres urbains. Voici un tableau traçant le portrait des Québécoises faisant partie de l'Afeas:

Âge		Milieu de vie		Occupation	
16 à 44 ans	6%	Rural	29%	Services, professions, autres	39%
45 à 64 ans	36%	Semi-urbain	33%	Travail au foyer	16%
65 ans et +	58%	Urbain	38%	Retraitées	45%

Dans ses multiples actions et prises de positions, l'Afeas vise l'autonomie des femmes sur les plans social, politique et économique afin qu'elles puissent participer de plein pied à la vie démocratique du Québec, et ce, à tous les paliers. Depuis sa fondation, l'Afeas travaille sur différents enjeux concernant les Québécoises et les Canadiennes, notamment:

- l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères de la société,
- la reconnaissance du travail non rémunéré, dit «invisible», des femmes au sein de la famille, comme mères et aidantes,

- la mise en place de mesures de conciliation famille-travail-études,
- l'accès à l'éducation,
- la mise en place de conditions de travail adéquates,
- l'accès aux métiers non traditionnels,
- l'accès à des services de santé de qualité dans tous les milieux,
- des mesures pour contrer la violence envers les filles et femmes de tous âges et dans tous les milieux,
- la mise en place de mesures pour assurer la sécurité financière des femmes, tout au long de leur vie et au moment de la retraite,
- l'accès aux instances démocratiques à tous les niveaux, etc.

Depuis 45 ans, l'Afeas agit au sein de la société québécoise et canadienne, et ce, sur tous les plans. Par sa présence et le réalisme de ses interventions, elle a acquis une crédibilité comme interlocutrice auprès des instances décisionnelles et des organismes du milieu.

T RAITE DES PERSONNES

Prostitution et esclavage

Il existe un lien étroit entre la prostitution et l'esclavage. Ce sont d'abord les femmes esclaves qui sont exploitées dans les bordels, suivies par les femmes issues des classes pauvres. Selon les Nations-Unies, aujourd'hui, il y a plus de personnes achetées, vendues et transportées à des fins d'exploitation sexuelle ou autres, que durant les 300 ans d'esclavage. Aboli depuis 150 ans, l'esclavage est toujours présent dans nos sociétés modernes. La traite des africains a fait 11,5 millions de victimes, tandis que la traite aux fins de prostitution dans la seule région de l'Asie du Sud-Est a fait 33 millions de victimes.

Depuis plusieurs années, ça se passe différemment par le recrutement, le transport et l'hébergement afin d'exploiter en grande majorité des femmes et des enfants. Durant la période 2002-2011, presque 5 millions ont été victimes d'exploitation sexuelle. On estime à plus de 30 milliards de dollars en bénéfices annuels gagnés par l'exploitation des victimes de la traite. La traite correspond à la " santé économique " des industries du sexe (pornographie, prostitution, massages érotiques, tourisme sexuel ...).

Les êtres humains victimes de la traite à des fins de prostitution sont beaucoup plus nombreux que ceux qui sont l'objet d'un trafic aux fins d'exploitation domestique ou de main-d'oeuvre à bon marché. Entre 70 et 80% des personnes prostituées au Canada étaient des enfants lorsqu'ils ont commencé à être prostitués. En 1997, le nombre d'enfants prostitués au Canada était estimé à 10 000 (Hodgson 1997:5). Les femmes et les filles embrigadées dans la prostitution au Canada connaissent un taux de mortalité 40 fois supérieur à la moyenne nationale (Baldwin 1992:58). Selon Philis Chester, 75% des escortes ont tenté de se suicider. Les femmes prostituées comptent pour 15% des suicides rapportés par les hôpitaux américains et les données sont similaires pour la France.

Prostitution = violence

La prostitution est une violence en soi. La première violence est la soumission de ces prostituées à la satisfaction des plaisirs sexuels de leurs clients. La deuxième violence est qu'on devient prostitué à la suite de violences sexuelles, physiques et psychiques (90% des cas). Le rapt, le viol, l'abattage - il existe des camps d'abattage dans plusieurs pays européens où on vend des êtres humains -, la terreur et le meurtre font partie de la " fabrication " des " marchandises ". Ce sont des moyens utilisés pour rendre les personnes prostituées " fonctionnelles ".

En 10 ans, de 1990 à 2000, 77 500 jeunes femmes étrangères ont été la proie des trafiquants. De 1999 à 2010, plus de 200 000 jeunes femmes étrangères ont subi le même traitement. Ce sont souvent des mineures qui sont vendues et subissent des dizaines de contacts par jour. La traite et la prostitution ont connu un essor considérable durant la dernière décennie.

Les proxénètes, les " pimps " gagnent énormément d'argent au détriment de leurs victimes. Ils peuvent se présenter sous divers visages: par les journaux, certaines annonces de voyage, un " faux " ami ou quelqu'un en qui la victime a confiance. La prostitution n'est pas un métier qu'on choisit " librement ". C'est plutôt un système d'exploitation sexuelle. Se prostituer, c'est perdre sa personnalité, son identité, et surtout, sa dignité.

La légalisation de la prostitution ne protège pas plus les femmes que les enfants. Au contraire, la création des bordels les rend prisonniers de la violence des proxénètes et des clients. Ces clients sont persuadés qu'ils ont tous les droits parce qu'ils paient. Dans la prostitution, l'échange d'argent n'atténue pas les violences, ni ne prouve le consentement des victimes. Au contraire, il prouve qu'il y a eu préméditation des violeurs et profit des proxénètes.

La prostitution n'est ni une forme de sexualité ni une activité économique. Il n'y a pas de clients, mais des hommes prostitueurs qui achètent l'impunité d'un viol. Il n'y a pas de femmes, ni d'hommes, ni d'enfants qui louent ou vendent des services sexuels, il n'y a que des victimes de violences sexuelles qui, à un moment donné, se voient forcées ou contraintes à être violées par des inconnus.

Prostitution: un mal nécessaire ?

Pour plusieurs, la prostitution est considérée comme " un mal nécessaire ": un " mal " pour la femme, " nécessaire " pour plusieurs hommes afin qu'ils puissent satisfaire leurs besoins sexuels. Certaines personnes croient que la prostitution peut aider à prévenir les viols. Le Conseil du Statut de la femme (CSF) estime que ça n'est pas la meilleure façon de calmer les pulsions sexuelles des hommes.

Abolir toute forme de prostitution, c'est s'attaquer à l'impunité des violeurs, et commencer à reconnaître que les enfants et les femmes sont des êtres humains à part entière, dont l'intégrité physique ne peut être violée. Abolir le système prostitueur, c'est la seule solution, pour vivre dans une société humaine.

Aux Pays-Bas, la prostitution est réglementée depuis le 1er octobre 2000. Cette législation est un échec puisque 4% des prostituées seulement se sont enregistrées. Ça devait mettre fin à la prostitution des mineurs. Or, l'Organisation pour les Droits de l'enfant estime que le nombre de mineurs qui sont prostitués est passé aux Pays-Bas de 4 000 en 1996 à 15 000 en 2001, dont au moins 5 000 sont d'origine étrangère.

Comme en font foi les expériences néerlandaise, grecque et autrichienne, le nombre de personnes prostituées " légales ", originaires du pays, diminuent progressivement et le nombre de personnes prostituées clandestines ou illégales ou victimes de la traite, augmente. La légalisation de la prostitution n'a donc pas amélioré le sort des personnes prostituées.

Les promoteurs de la légalisation de la prostitution en Australie soutenaient qu'une telle mesure résoudrait des problèmes comme le contrôle du crime organisé de l'industrie du commerce sexuel et la violence subie par les personnes prostituées de rue. En réalité, la légalisation n'a rien résolu.

Depuis la légalisation, la prostitution des enfants a connu une croissance importante. Le nombre de bordels illégaux surpasse le nombre des bordels légaux. L'industrie illégale est devenue hors de contrôle.

La traite des femmes et des enfants en provenance d'autres pays a augmenté considérablement. La légalisation de la prostitution dans certaines régions d'Australie a eu pour conséquence une nette croissance de cette industrie.

Positions de l'Afeas

Déjà en 1984, l'Afeas souhaitait le démantèlement de tous les réseaux de prostitution et réclamait des peines sévères contre les personnes qui vivent des fruits de la prostitution. Lors de son dernier congrès provincial annuel, au mois d'août dernier, les membres de l'Afeas ont adopté plusieurs positions concernant la prostitution. Elles réclament, entre autres, l'adoption de lois interdisant la prostitution, la criminalisation des clients de la prostitution, des politiques sociales pour aider les personnes désireuses de quitter ce milieu et aussi des programmes d'éducation sexuelle dans les écoles valorisant une sexualité saine et égalitaire.

L'Afeas, qui représente 10 000 Québécoises, appuie le projet de loi C 452. Ce projet rejoint entièrement nos positions prises lors de notre dernier congrès. Il fait suite à de nombreuses consultations: les policiers de la SPVM, section de la moralité et module exploitation sexuelle des enfants, du Barreau du Québec et des groupes de défenses des droits des femmes et des victimes. Il FAUT prendre les moyens pour faciliter l'arrestation des proxénètes et des clients. La traite humaine rapporte plus d'argent que la drogue. Rien n'existe pour venir en aide aux victimes, les accueillir et les aider à s'en sortir.